

M. DALY : Non ; on est à faire la distribution de ces derniers.

M. MARTIN : Est-ce à cause du mécontentement créé par la manière dont le gouvernement du Nord-Ouest avait fait la distribution, que l'on a choisi la police à cheval pour faire cette besogne ?

M. DALY : Non ; c'est parce que ces secours devaient être distribués dans le district d'Edmonton, et qu'il n'était pas facile au gouvernement du Nord-Ouest d'y faire la distribution, vu les conditions qui existent là-bas. Je ne trouvais pas à redire à la conduite du gouvernement du Nord-Ouest, car il distribuait son propre argent.

Somme nécessaire pour payer à M. J.-L. P. O'Hanly, I.C., ses services dans l'étude qu'il a faite sur l'effet probable du canal de drainage de Chicago sur le niveau des lacs et havres..... \$2,500

M. CHARLTON : J'aimerais demander à l'honorable ministre s'il a recueilli des renseignements relativement à cette question, et s'il connaît des faits qui pourraient nous faire arriver à une conclusion relativement aux effets probables de ce canal ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et qu'a-t-on pour cet argent ?

M. COSTIGAN : Lorsque l'on a signalé à mon attention le fait que l'on avait commencé à réaliser le projet du canal de drainage, et vu cet autre fait que le gouvernement américain croyait qu'il était d'une importance suffisante pour nommer trois ingénieurs pour faire une étude et faire un rapport sur l'effet probable que la construction de ce canal aurait sur le niveau des grands lacs, j'ai requis les services d'un ingénieur pour faire un examen, croyant que le Canada était également intéressé. J'ai choisi M. O'Hanley, homme compétent, surtout en hydraulique, et, depuis, j'ai été des plus satisfait de sa nomination, car il nous était impossible de nous procurer des données soit aux Etats-Unis, soit dans ce pays, et, à l'appui de cet énoncé, je puis citer un rapport préparé par les ingénieurs éminents choisis aux Etats-Unis pour faire cette étude, lequel rapport constate qu'ils ne pouvaient obtenir ni aux Etats-Unis, ni ailleurs, aucune donnée qui leur permit de faire un rapport satisfaisant sur ce sujet, et que pour faire des études scientifiques, il fallait faire d'abord des examens. M. O'Hanley s'est mis à l'œuvre, dans ces circonstances ; il s'est mis en communication avec quelques-uns des ingénieurs les plus éminents des Etats-Unis, il a recueilli tous les renseignements possibles, et préparé un rapport préliminaire, que j'ai déposé sur le bureau de la Chambre il y a quelque temps, lequel, je crois, sera d'une grande valeur dans ce pays, non seulement pour mon département, mais pour le public en général.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je crois que l'on ferait mieux de suspendre ce crédit. C'est un de ces crédits qui exigent une longue discussion, et nous avons très peu de temps à notre disposition pour le discuter. C'est un crédit que l'on peut parfaitement suspendre pendant une couple de mois.

M. COSTIGAN : Mais le travail est fait, et fait honnêtement.

M. MARTIN.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Cela se peut, mais je ne tiens pas à payer des crédits de cette nature sans les discuter à fond, et aucune discussion ne peut avoir lieu à ce sujet maintenant.

M. McMULLEN : Je dirai au ministre que je désire faire un discours d'une heure sur cette question, et s'il est prêt à m'écouter maintenant, je puis commencer.

M. COSTIGAN : Naturellement, dans ces circonstances, je devrai suspendre le crédit, car je ne veux pas retarder le reste du budget ; mais je ne vois pas pourquoi l'on n'adopterait pas ce crédit comme les autres.

Pour payer les frais de voyages du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, pour suivre les études faites par la Commission Impériale pour les équipages des navires britanniques..... \$746.89

M. COSTIGAN : Ce crédit est destiné à payer les dépenses faites par le sous-ministre Smith lorsqu'il a suivi les travaux de cette Commission en Angleterre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Le gouvernement britannique a-t-il demandé au gouvernement canadien d'envoyer un représentant pour suivre les travaux de cette Commission, ou l'honorable ministre l'a-t-il envoyé sans qu'on le lui demandât ?

M. COSTIGAN : Je ne saurais dire s'il a été envoyé à la demande du gouvernement britannique, ou de la chambre de commerce britannique.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne vois pas exactement en quoi cela nous regardait.

M. COSTIGAN : L'honorable député doit comprendre que cette question intéressait beaucoup la marine canadienne, et M. Smith a été envoyé pour représenter les intérêts de la marine canadienne. Le gouvernement britannique a consenti à payer les dépenses, et les a presque toutes payées, sauf ces \$746.

Territoires du Nord-Ouest: Somme supplémentaire nécessaire pour les écoles, commis, impressions, etc..... \$25,000

M. DALY : C'est une addition au crédit considérable votée chaque année au gouvernement du Nord-Ouest. L'honorable député verra dans le budget principal une somme de \$242,879. Le gouvernement du Nord-Ouest a dit qu'il lui était impossible d'exécuter les travaux projetés avec la somme qu'il a eue l'année dernière, et il nous a demandé d'ajouter \$25,000 à ce crédit cette année.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quelle est aujourd'hui la population des Territoires du Nord-Ouest ?

M. DALY : Quatre-vingt-trois mille âmes.

M. MARTIN : Je ne crois pas que le ministre de l'Intérieur ait expliqué ce crédit au comité avec beaucoup de franchise. Le fait est que le gouvernement du Nord-Ouest prétend que l'honorable ministre a consenti à avancer les fonds dans le but d'accorder de l'aide aux colons dans les territoires, l'année dernière. En 1894, les crédits destinés aux Territoires du Nord-Ouest s'élevaient à \$297,509 ; en 1895, ce crédit était de \$313,000. Or, dans